



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019



Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge tenue le mardi 3 septembre 2019 immédiatement après la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, soit à 19 h 06, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, à laquelle sont présents, Mmes les conseillères, Karine Bélisle et Carole Panneton ainsi que MM. les conseillers, Denis Brabant, Robert Lambertz et Alain Otto.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Denis Charette.

Est absente au cours de la présente séance, Mme la conseillère, Andrée Rancourt.

La directrice générale, Mme Louise Chartrand, et Mme Lucie Bourque, greffière et directrice générale adjointe, sont aussi présentes.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Denis Charette, maire, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19 h 06.

322/03-09-19

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière et directrice générale adjointe, à savoir :

#### **A OUVERTURE**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2019
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 août 2019
4. Dépôt d'une pétition concernant la sécurité routière à l'intersection de la route 117 et la montée du Lac-Marsan
5. Suivi de la mairie

#### **Période de questions du public**

#### **B URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

1. Dérogations mineures numéro 2019-40004 et 2019-40031

#### **C AVIS DE MOTION ET RÉGLEMENTS**

#### **D CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

#### **E GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois d'août 2019
2. Contribution exceptionnelle à verser à Tricentris pour l'année 2019
3. Autorisation de transfert de fonds interservices
4. Mandat à une firme d'arpenteurs-géomètres pour la division d'un immeuble de la Ville – Modification de la résolution numéro 274/02-07-19
5. Reconnaissance d'un organisme aux fins du programme d'assurance de dommages offert par l'intermédiaire de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) – Association du lac Lahaie
6. Approbation des prévisions budgétaires 2020 pour la collecte personnalisée sur le territoire de la Ville



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019

7. Entente entre la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) et la Ville de Rivière-Rouge 2020 – Projet de cueillette personnalisée dans des commerces spécifiques de Rivière-Rouge à chaque semaine et de transport à la RIDR pour leur conditionnement et disposition
8. Cession d'une partie d'un ancien chemin de colonisation (chemin Chapleau) – Acceptation de l'offre du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN) et mandat à un notaire
9. Demande d'aide financière dans le cadre du « Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés » (PRIMADA) – Projet d'aménagement d'un parc multigénérationnel au parc de la Gare – phase 2 – Amendement de la résolution numéro 111/12-03-19

### F SÉCURITÉ PUBLIQUE

### G TRAVAUX PUBLICS

1. Contrat de service entre le ministère des Transports (MTQ) et la Ville de Rivière-Rouge – Déneigement d'une partie du boulevard Fernand-Lafontaine
2. Achat de quatre (4) panneaux lumineux avec panneaux solaires
3. Demande de subvention à Tricentris – Programme « Amélioration de la performance »

### H LOISIRS ET CULTURE

1. Acquisition d'un terrain – Mandat à un notaire
2. Nomination d'un parc
3. Engagement de remboursement aux parents résidents de Rivière-Rouge des frais « non-résident » exigés par la Ville de Mont-Laurier lors de l'inscription de leurs enfants à l'Association de hockey mineur de Mont-Laurier et Ferme-Neuve pour la saison 2019-2020

### I DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE

1. Soutien financier à l'organisme Plein Air Haute-Rouge dans le cadre du projet de mise en place des infrastructures du parcours aquatique de la rivière Rouge

### J DIVERS

1. Proclamation du mois de septembre 2019 « Mois de la sensibilisation au cancer de la prostate »
2. Tournoi de golf annuel et encan silencieux au profit de Palliaccio

#### Période de questions du public

### K LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

### ADOPTÉE

323/03-09-19

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AOÛT 2019

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2019 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par la conseillère Carole Panneton  
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2019 soit adopté tel que préparé par Mme Lucie Bourque, greffière et directrice générale adjointe.

### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

324/03-09-19

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 AOÛT 2019

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 août 2019 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Brabant  
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 août 2019 soit adopté tel que préparé par Mme Louise Chartrand, directrice générale et greffière par intérim.

### **ADOPTÉE**

### DÉPÔT D'UNE PÉTITION CONCERNANT LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À L'INTERSECTION DE LA ROUTE 117 ET LA MONTÉE DU LAC-MARSAN

La greffière et directrice générale adjointe, Mme Lucie Bourque, dépose au conseil une pétition transmise au bureau du greffe le 30 août 2019 concernant la sécurité routière à l'intersection de la route 117 et la montée du Lac-Marsan et comptant 142 signatures. Cette pétition dénonce, notamment, le manque de peinture et le manque d'asphalte afin de recréer la voie d'accès (de débarquement) sur la route 117 en direction sud pour permettre un accès sécuritaire à la montée du Lac-Marsan.

### SUIVI DE LA MAIRIE

M. Denis Charette, maire, informe l'assistance qu'il souhaite fournir des informations et explications à propos de divers dossiers, notamment, le suivi sur les activités passées et la rencontre à venir avec le ministère des Transports du Québec (MTQ).

### PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Charette, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le public.

### URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

**NOTE :** M. le conseiller, Alain Otto, ne participe pas aux discussions ni aux décisions concernant l'item suivant invoquant une possibilité de conflit d'intérêts.

325/03-09-19

### DÉROGATIONS MINEURES NUMÉRO 2019-40004 ET 2019-40031

**CONSIDÉRANT** que le maire a invité l'assistance à faire valoir leurs commentaires ou leur opposition relativement aux présentes demandes de dérogation mineure;

**CONSIDÉRANT** que la demande numéro 2019-40004 concerne une partie du lot 61-A, rang Sud-Ouest du cadastre officiel du Canton de Marchand, située sur la montée Bellevue qui est identifiée par le matricule numéro 9744-00-3045;

**CONSIDÉRANT** que la demande numéro 2019-40031 concerne une partie du lot 63, rang Sud-Ouest du cadastre officiel du Canton de Marchand, située sur la route Bellerive qui est identifiée par le matricule numéro 9744-77-8681;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019

**CONSIDÉRANT** que lesdites demandes visent à permettre l'ajout de panneaux-réclames (clignotant/éclatant) de type numérique à messages variables en bordure de la route 117, tels panneaux-réclames d'une superficie de 24,85 mètres carrés, alors que la réglementation en vigueur ne le permet pas dans chacune des zones concernées;

**CONSIDÉRANT** que la Ville désire faire une réflexion sur sa réglementation applicable aux panneaux numériques sur son territoire;

**CONSIDÉRANT** que le conseil souhaite modifier sa réglementation applicable aux panneaux numériques au cours de l'année 2020 afin de prévoir les zones et les conditions spécifiques pour autoriser de tels panneaux électroniques;

**CONSIDÉRANT** que les dérogations demandées ne sont pas considérées comme étant mineures dans le contexte où le conseil n'a pas terminé sa réflexion sur la réglementation applicable aux panneaux numériques et que de telles autorisations pourraient aller à l'encontre des orientations choisies par le conseil;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :

De refuser les deux (2) demandes de dérogation mineure (numéro 2019-40004 et 2019-40031) visant l'ajout de panneaux-réclames numériques le long de la route 117, soit respectivement sur la montée Bellevue et sur la route Bellerive.

De mandater le Comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE) afin qu'il analyse et suggère au conseil municipal des endroits et suggestions de conditions pour l'autorisation de panneaux numériques sur le territoire de la Ville en vue de modifier la réglementation applicable à ce type d'installation.

### ADOPTÉE

### GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

326/03-09-19

### ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS D'AOÛT 2019

Il est proposé par la conseillère Carole Panneton  
Et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du conseil, la liste officielle des comptes payés et à payer pour le mois d'août 2019 se détaille comme suit :

Salaires :	262 456,30 \$
Remises diverses (fédérales, provinciales et autres) :	137 020,61 \$
Comptes courants :	<u>778 958,68 \$</u>
<b>Total :</b>	<b>1 178 433,59 \$</b>

Que les comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 326.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 326 font partie de la présente liste de comptes. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 13 dudit règlement.

### ADOPTÉE

327/03-09-19

### CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE À VERSER À TRICENTRIS POUR L'ANNÉE 2019

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 053/06-02-17, adoptée lors de la séance du conseil tenue le 6 février 2017, autorisant le renouvellement de l'entente entre Tricentris et la Ville pour une autre période de cinq (5) années, soit jusqu'au 14 avril 2022;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019

**CONSIDÉRANT** l'avis reçu de Tricentris en date du 21 juin 2019 relativement à l'application de la clause 1.4.3 de ladite entente, soit le versement d'une subvention exceptionnelle à Tricentris, et ce, afin de permettre à l'organisme d'assurer la continuité de son service de tri des matières recyclables;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Robert Lambertz

Et résolu à l'unanimité :

D'approuver le paiement d'une contribution exceptionnelle pour l'année 2019 au montant de 23 364 \$ plus les taxes applicables (montant net de 24 592,28 \$).

Que ladite dépense soit prise à même le surplus non affecté de la Ville.

### ADOPTÉE

328/03-09-19

### AUTORISATION DE TRANSFERT DE FONDS INTERSERVICES

Il est proposé par le conseiller Denis Brabant

Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la trésorière, Mme Guylaine Giroux, à procéder au transfert de fonds interservices d'un montant de 13 000 \$ afin d'acquitter les dépenses reliées à la réparation d'un camion du Service des travaux publics dédié aux opérations de déneigement, le tout tel que décrit au formulaire présenté au conseil.

### ADOPTÉE

329/03-09-19

### MANDAT À UNE FIRME D'ARPENTEURS-GÉOMÈTRES POUR LA DIVISION D'UN IMMEUBLE DE LA VILLE – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 274/02-07-19

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 274/02-07-19, adoptée lors de la séance du conseil tenue le 2 juillet 2019, mandatant la firme d'arpenteurs-géomètres « Murray Maltais et Associés » pour la préparation d'un plan de cadastre portant sur le terrain du centre sportif de la Ville de Rivière-Rouge (CSCVR) dans le but de créer deux (2) lots distincts, soit un pour le CSCVR et l'autre pour la patinoire extérieure;

**CONSIDÉRANT** que le plan de cadastre doit être signé par les représentants autorisés de la Ville;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Robert Lambertz

Et résolu à l'unanimité :

De modifier la résolution numéro 274/02-07-19, adoptée lors de la séance du conseil tenue le 2 juillet 2019, afin d'autoriser le maire, M. Denis Charette, et la directrice générale, Mme Louise Chartrand, à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, le plan de cadastre et tous les documents nécessaires pour ce dossier.

### ADOPTÉE

330/03-09-19

### RECONNAISSANCE D'UN ORGANISME AUX FINS DU PROGRAMME D'ASSURANCE DE DOMMAGES OFFERT PAR L'INTERMÉDIAIRE DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) – ASSOCIATION DU LAC LAHAIE

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Rivière-Rouge a adhéré au programme de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) relatif aux assurances de dommages pour les organismes à but non lucratif oeuvrant sur son territoire;

**CONSIDÉRANT** que l'organisme « Association du lac Lahaie », oeuvrant sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge, demande à être reconnu par le conseil aux fins d'adhérer et de prendre une assurance de dommages offerte par le programme de l'UMQ;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par le conseiller Denis Brabant  
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de la Ville de Rivière-Rouge reconnaisse, aux fins du programme d'assurance de dommages de l'UMQ, l'organisme « Association du lac Lahaie ».

Que l'organisme « Association du lac Lahaie » assume entièrement les coûts de cette assurance.

### ADOPTÉE

331/03-09-19

#### **APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 POUR LA COLLECTE PERSONNALISÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE**

Il est proposé par la conseillère Carole Panneton  
Et résolu à l'unanimité :

D'approuver les prévisions budgétaires 2020, transmises par la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR), pour la collecte personnalisée sur le territoire de la Ville au montant total de 48 450,37 \$ et d'autoriser la continuité de ladite collecte personnalisée pour l'année 2020.

### ADOPTÉE

332/03-09-19

#### **ENTENTE ENTRE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE (RIDR) ET LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE 2020 – PROJET DE CUEILLETTE PERSONNALISÉE DANS DES COMMERCES SPÉCIFIQUES DE RIVIÈRE-ROUGE À CHAQUE SEMAINE ET DE TRANSPORT À LA RIDR POUR LEUR CONDITIONNEMENT ET DISPOSITION**

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le maire, M. Denis Charette, et la directrice générale, Mme Louise Chartrand, à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, l'entente à intervenir avec la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) pour le projet de cueillette personnalisée dans des commerces spécifiques de Rivière-Rouge à chaque semaine et de transport à la RIDR pour leur conditionnement et disposition.

### ADOPTÉE

333/03-09-19

#### **CESSION D'UNE PARTIE D'UN ANCIEN CHEMIN DE COLONISATION (CHEMIN CHAPLEAU) – ACCEPTATION DE L'OFFRE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES (MERN) ET MANDAT À UN NOTAIRE**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 137/02-04-19, adoptée lors de la séance du conseil tenue le 2 avril 2019, confirmant au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) l'intérêt de la Ville à poursuivre les démarches d'acquisition d'une partie du chemin Chapleau telles qu'initiées en 2006;

**CONSIDÉRANT** l'offre du MERN à cet effet reçue le 13 août dernier;

Il est proposé par le conseiller Alain Otto  
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter l'offre du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) et d'autoriser le paiement au montant de 1 331,41 \$ à titre de frais administratifs.

De mandater M<sup>e</sup> Gislain Poudrier, notaire, pour la préparation de l'acte de cession selon les instructions du MERN.

D'autoriser la directrice générale, Mme Louise Chartrand, à octroyer un mandat professionnel à une firme d'arpenteurs-géomètres advenant la nécessité d'obtenir une description technique ou des plans.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019

Que la Ville assume le coût des honoraires professionnels du notaire et de l'arpenteur-géomètre, le cas échéant, des frais notariés et de publicité de l'acte de cession.

D'autoriser la directrice générale, Mme Louise Chartrand, à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, le document « Acceptation de l'offre de cession à titre gratuit » du MERN.

D'autoriser le maire, M. Denis Charette, et la directrice générale, Mme Louise Chartrand, à signer l'acte de cession à intervenir entre les parties pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

### ADOPTÉE

334/03-09-19

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU « PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS » (PRIMADA) – PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC MULTIGÉNÉRATIONNEL AU PARC DE LA GARE – PHASE 2 – AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 111/12-03-19**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 111/12-03-19, adoptée lors de la séance du conseil tenue le 12 mars 2019, autorisant le directeur du Service des loisirs et de la culture, M. Patrick Cyr, et la directrice générale, Mme Louise Chartrand, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du « Programme d'infrastructure Municipalité amie des aînés » (PRIMADA) et à signer tous les documents se rattachant à ce dossier;

**CONSIDÉRANT** que suite à l'obtention de l'aide financière, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a fait parvenir un protocole d'entente dont le signataire devait être le maire et qu'il y a lieu de modifier ladite résolution en conséquence;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Carole Panneton  
Et résolu à l'unanimité :

De modifier la résolution numéro 111/12-03-19, adoptée lors de la séance du conseil tenue le 12 mars 2019, afin d'autoriser le maire, M. Denis Charette, à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, le protocole d'entente et tous les documents nécessaires pour ce dossier.

### ADOPTÉE

### **TRAVAUX PUBLICS**

335/03-09-19

#### **CONTRAT DE SERVICE ENTRE LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MTQ) ET LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE – DÉNEIGEMENT D'UNE PARTIE DU BOULEVARD FERNAND-LAFONTAINE**

**CONSIDÉRANT** la proposition reçue le 30 juillet 2019, par courriel, du ministère des Transports (MTQ) concernant le déneigement et le déglçage (l'entretien d'hiver) devant être effectués par la Ville dans le secteur Sainte-Véronique, soit à partir de l'intersection avec la route 117, dans une direction généralement est, jusqu'à l'intersection avec la rue de l'École;

Il est proposé par le conseiller Alain Otto  
Et résolu à l'unanimité :

D'approuver le contrat de service (dossier N° 8809-19-4997) devant intervenir entre le ministère des Transports et la Ville de Rivière-Rouge concernant le déneigement et le déglçage (l'entretien d'hiver) à effectuer par la Ville de Rivière-Rouge dans le secteur Sainte-Véronique, soit à partir de l'intersection avec la route 117, dans une direction généralement est, jusqu'à l'intersection avec la rue de l'École, tel contrat d'entretien d'hiver étant pour un an, soit pour la période du 15 octobre 2019 au 19 avril 2020 au montant de 30 100 \$ par année et étant renouvelable sur deux (2) autres années sans indexation pour un total de trois (3) ans.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019

Que le directeur du Service des travaux publics, M. Michel Robidoux, soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution.

Que le maire, M. Denis Charette, et la directrice générale, Mme Louise Chartrand, soient autorisés à signer ledit contrat, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

336/03-09-19

### **ACHAT DE QUATRE (4) PANNEAUX LUMINEUX AVEC PANNEAUX SOLAIRES**

Il est proposé par le conseiller Denis Brabant  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de quatre (4) panneaux lumineux avec panneaux solaires pour passage piétonnier auprès de la compagnie « Kalitec Signalisation inc. » au montant total de 8 020 \$ plus les taxes applicables (montant net de 8 420 \$).

Que ladite dépense soit prise à même le surplus non affecté de la Ville.

Que le directeur du Service des travaux publics, M. Michel Robidoux, soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution et qu'il soit autorisé à signer tous les documents nécessaires.

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 109/12-03-19, adoptée lors de la séance du conseil tenue le 12 mars 2019.

**ADOPTÉE**

337/03-09-19

### **DEMANDE DE SUBVENTION À TRICENTRIS – PROGRAMME « AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE »**

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics, M. Michel Robidoux, à déposer une demande de subvention à Tricentris dans le cadre du programme « Amélioration de la performance ».

Que cette subvention servira à acheter des bacs à trois (3) voies devant être installés dans les parcs pour le bénéfice du public.

**ADOPTÉE**

### **LOISIRS ET CULTURE**

338/03-09-19

### **ACQUISITION D'UN TERRAIN – MANDAT À UN NOTAIRE**

Il est proposé par le conseiller Robert Lambertz  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'acquisition d'un terrain non construit sur la rue des Pins à Rivière-Rouge, soit le matricule numéro 9940-97-6928, auprès de la famille Therrien au montant de 35 000 \$, exonéré des taxes applicables conformément à la loi, le tout conformément à l'offre d'achat de la Ville acceptée le 29 mai 2019.

De mandater M<sup>e</sup> Michel Pilon, notaire, pour la préparation de l'acte d'acquisition.

Que la directrice générale, Mme Louise Chartrand, soit autorisée à octroyer un mandat professionnel à une firme d'arpenteurs-géomètres advenant la nécessité d'obtenir une description technique ou des plans de l'immeuble à acquérir.

Que la Ville assume le coût des honoraires professionnels du notaire et de l'arpenteur-géomètre, le cas échéant, des frais notariés et de publicité de l'acte d'acquisition.





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019

D'autoriser le maire, M. Denis Charette, et la directrice générale, Mme Louise Chartrand, à signer l'acte d'acquisition à intervenir entre les parties pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

Que lesdites dépenses soient prises à même le surplus non affecté de la Ville.

**ADOPTÉE**

339/03-09-19

### NOMINATION D'UN PARC

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 338/03-09-19, adoptée au cours de la présente séance, portant sur l'acquisition d'un immeuble sur la rue des Pins;

**CONSIDÉRANT** que cette acquisition a pour but de réaliser un terrain de tennis double et qu'il y a lieu d'attribuer un nom à ce nouveau parc;

Il est proposé par le conseiller Denis Brabant  
Et résolu à l'unanimité :

De nommer le terrain situé sur la rue des Pins « parc Therrien ».

**ADOPTÉE**

340/03-09-19

### ENGAGEMENT DE REMBOURSEMENT AUX PARENTS RÉSIDENTS DE RIVIÈRE-ROUGE DES FRAIS « NON-RÉSIDENT » EXIGÉS PAR LA VILLE DE MONT-LAURIER LORS DE L'INSCRIPTION DE LEURS ENFANTS À L'ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE MONT-LAURIER ET FERME-NEUVE POUR LA SAISON 2019-2020

**CONSIDÉRANT** le manque de joueurs dans l'Association de hockey mineur de la Vallée de la Rouge pour être admissible à la Ligue de hockey des Laurentides pour la saison 2019-2020;

**CONSIDÉRANT** que l'Association du hockey mineur Mont-Laurier et Ferme-Neuve accepte les joueurs de l'Association de hockey mineur de la Vallée de la Rouge;

**CONSIDÉRANT** que pour la saison 2019-2020, la Ville de Mont-Laurier exige un montant supplémentaire à titre de frais « non-résident » lorsque requis selon le niveau, par joueur de l'Association de hockey mineur de la Vallée de la Rouge lors de son inscription à l'Association du hockey mineur Mont-Laurier et Ferme-Neuve;

**CONSIDÉRANT** que les parents de Rivière-Rouge, dont les enfants désirent jouer au hockey mineur, devront assumer ces frais supplémentaires;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Alain Otto  
Et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge s'engage à rembourser aux parents résidents de Rivière-Rouge un montant maximum de 175 \$ exigé par la Ville de Mont-Laurier, à titre de frais « non-résident », sur présentation d'une preuve, émise par la Ville de Mont-Laurier, de l'inscription de son enfant à l'Association du hockey mineur Mont-Laurier et Ferme-Neuve.

Que le directeur du Service des loisirs et de la culture, M. Patrick Cyr, soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution, notamment, pour transmettre l'information aux parents résidents de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

341/03-09-19

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE

#### SOUTIEN FINANCIER À L'ORGANISME PLEIN AIR HAUTE-ROUGE DANS LE CADRE DU PROJET DE MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES DU PARCOURS AQUATIQUE DE LA RIVIÈRE ROUGE

**CONSIDÉRANT** que l'organisme Plein Air Haute-Rouge est mandaté pour la gestion récréotouristique de la rivière Rouge;

**CONSIDÉRANT** que l'organisme Plein Air Haute-Rouge procèdera en 2019-2020 à la mise en place des infrastructures du parcours naturel aquatique de la rivière Rouge;

**CONSIDÉRANT** les retombées positives, qu'elles soient économiques, touristiques ou écologiques;

Il est proposé par le conseiller Robert Lambertz  
Et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge s'engage à soutenir financièrement l'organisme Plein Air Haute-Rouge jusqu'à un montant maximum de 30 000 \$ conditionnellement à la réalisation du projet de mise en place des infrastructures du parcours naturel aquatique de la rivière Rouge.

**ADOPTÉE**

### DIVERS

342/03-09-19

#### PROCLAMATION DU MOIS DE SEPTEMBRE 2019 « MOIS DE LA SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE »

**CONSIDÉRANT** que le cancer de la prostate est le cancer le plus courant chez les hommes au Canada;

**CONSIDÉRANT** qu'un Canadien sur sept (7) recevra un diagnostic de cette maladie au cours de sa vie;

**CONSIDÉRANT** qu'environ 11 hommes meurent quotidiennement du cancer de la prostate au Canada;

**CONSIDÉRANT** que le taux de survie au cancer de la prostate avoisine 100 % si la maladie est dépistée dès ses premiers stades, mais que 3 hommes sur 4 en mourront si elle est dépistée tardivement;

**CONSIDÉRANT** que les hommes de race noire et les hommes qui ont des antécédents familiaux de la maladie courent plus de risques d'être atteints d'un cancer de la prostate;

**CONSIDÉRANT** que depuis la création de Cancer de la Prostate Canada en 1994, le taux de mortalité a diminué de moitié;

**CONSIDÉRANT** que la sensibilisation et les conversations sur le cancer de la prostate peuvent mener au dépistage précoce et que ce dernier sauve des vies;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Rivière-Rouge appuie Cancer de la Prostate Canada et que nous sommes tous résolu à accroître la sensibilisation au cancer de la prostate;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par la conseillère Carole Panneton  
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal de Rivière-Rouge, proclame par la présente, le mois de septembre 2019 « **Mois de la sensibilisation au cancer de la prostate** » dans la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

343/03-09-19

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019

### TOURNOI DE GOLF ANNUEL ET ENCAN SILENCIEUX AU PROFIT DE PALLIACCO

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de deux (2) billets au coût de 175 \$ chacun, incluant le golf, le cocktail et le souper du tournoi de golf annuel 2019 au profit de Palliacco qui aura lieu le 12 septembre 2019, telle dépense devant être prise à même le budget 2019 de la Ville.

**ADOPTÉE**

### PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Charette, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le public.

344/03-09-19

### LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Carole Panneton  
Et résolu à l'unanimité :

Que la présente séance soit levée. Il est 20 h 03.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Denis Charette  
Maire

\_\_\_\_\_  
Lucie Bourque  
Greffière et directrice générale adjointe

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposée mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

\_\_\_\_\_  
Denis Charette, maire